

nie

M. Barre plaide pour une nouvelle définition de l'ECU

Le rapport Delors sur l'union monétaire « marque une nouvelle étape sur la voie qui mène à l'union économique et monétaire dans la Communauté », selon M. Raymond Barre, dans une interview publiée par *Libération* du 24 avril.

L'ancien premier ministre poursuit : « Ce rapport prend la suite du rapport Werner de 1970. Il porte la marque des gouverneurs de banques centrales de la Communauté et, plus particulièrement, de la Bundesbank, en ce sens qu'il définit une approche prudente et progressive. Il ne comporte ni calendrier ni échéance et se révèle ainsi moins ambitieux que la résolution adoptée en 1972 par les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté, qui voulaient parvenir à l'union monétaire en dix ans. Pour moi, qui suis cette affaire depuis 1969, il n'y a rien de très nouveau, sinon la demande d'une rédaction d'un nouveau Traité, complétant le traité de Rome. »

Parlant de l'ECU, M. Barre exprime un regret : « L'ECU, institué en 1979 comme élément essentiel du SME, souffre d'une certaine stagnation. Il a deux handicaps : il est défini comme un panier de monnaies et, pour cette raison, il est toujours moins bon que la meilleure des monnaies qui constitue le panier (le mark). De plus, toutes les monnaies qui constituent le panier ne participent pas au régime de change du SME. On aurait pu penser qu'à l'occasion de la révision de l'ECU, en octobre prochain, une nouvelle définition de cet instrument monétaire eût pu être adoptée. L'ECU peut être défini par une grille de parités plutôt que par un panier de monnaies ! Dès lors, en cas de décrochage d'une monnaie, la valeur de l'ECU ne serait pas modifiée, et l'ECU serait toujours aussi bon que la meilleure monnaie du système. L'ECU en deviendrait plus attractif et pourrait même devenir un instrument de réserve internatio-

nal. Le comité des gouverneurs des banques centrales aurait la charge de gérer le nouvel ECU. Un progrès de ce genre peut rapidement contribuer à développer la personnalité monétaire de la Communauté. C'est ainsi que l'on peut pratiquement faire avancer la Communauté sur la voie de l'union économique et monétaire. »

Après avoir critiqué « le caractère archaïque et complexe de notre fiscalité », l'ancien premier ministre se déclare « optimiste » pour la France : « Je crois que nous allons bénéficier, dans les années à venir, de l'amélioration de la situation de nos entreprises, de la libération des services sur le plan européen, des services financiers notamment, de l'intensification des échanges intra-européens et du changement des mentalités. Tout cela sera à l'origine à la fois d'une croissance du revenu national et d'une croissance de l'emploi. La France est capable de s'adapter. Il appartient au gouvernement de conduire cette adaptation. »